



EXTRAIT N°09/2022 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 FEVRIER 2022

Date de la convocation :
Le 15 février 2022

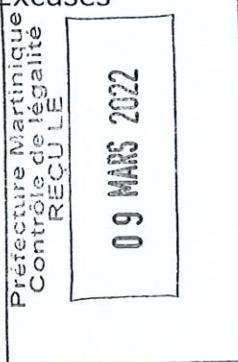
Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :

Présents 20
Procurations 3
Absents 8
Excusés 2

En cours de Séance :

Présents 20
Procurations 3
Absents 8
Excusés 2



L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un du mois de février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du 1^{er} Adjoint, M. ADELE Claude,

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER DOURE Sandrine, M. ARETO Joseph, Mme CARIN Jocelyne, M. THELESTE Johan, Mme MENCE Marielle, M. FERDINAND Thierry, M. BERNABE Cédric, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme RIERNY Sandrine, M. CIDOLIT Bertrand, Mme FRANCOIS Francine, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. Yan MONPLAISIR, Mme DUBO Corinne (procuration à Mme RIERNY Sandrine), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry), Mme MARLIACY Danielle (procuration à M. MIEVILLY Eliane), M. DELPHIN Laurent

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Alain BONHEUR (DGA2), M. Pascal QUIONQUION(DGA), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice Affaires Juridique et Réglementation), Mme VAUTOR Directrice service environnement).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION
ETUDES DE FAISABILITE
POUR LA RENOVATION URBAINE DU CENTRE BOURG**

Le Maire expose :

Un plan de financement validé en Conseil municipal du 27 septembre 2021 comportait une participation CACEM à hauteur de 20 %.

Cependant, la reconduction du dispositif Fonds de concours n'étant pas encore décidée par la CACEM, il y a lieu de revoir le plan de financement initial en augmentant la part FNADT (*Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire*) de l'ETAT et de présenter la nouvelle répartition comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
Scénarios d'aménagement urbain		ETAT (FNADT)	35 820,00 €	90 %
Esquisses et modélisations conceptuelles	39.800,00 €	Ville Autofinancement	3 980,00 €	10 %
TOTAL	39 800,00 €	TOTAL	39 800,00 €	100 %

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal,**

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le nouveau plan de financement de l'opération

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 21 février 2022

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

